Image not found or type unknown

Degat des eaux provenant du toit

Par **nanou**, le **10/05/2010** à **17:20**

Bonjour,
je suis locataire d'un appartement, suite à un dégat des eaux provenant du toit, des taches sont apparues au plafond.
J'ai contacté mon assurance, jusque là pas de problème;
le proprietaire refuse de réparer le toit.
Est ce que je suis obligé de faire repeindre le plafond même si le proprietaire ne fait pas réparer le toit.
Merci

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés